

Extrait du procès-verbal

À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 2 avril 2025 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire et les membres du conseil suivants :

Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Lynda Graham, Marc-André Blain.

Assistent également à la séance le directeur général Pascal Smith, le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin, la greffière adjointe Geneviève Bonnichon, le directeur du service de sécurité publique Don Mireault et le directeur adjoint du service de sécurité publique Marc-Antoine Fortier.

Il y avait 16 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.

2025-04-112

ANALYSE DE DIFFÉRENTES OPTIONS POUR LA ZONE D'IMPLANTATION DU NOUVEAU POSTE PROJETÉ PAR HYDRO-QUEBEC

CONSIDERANT QUE chaque municipalité est souveraine ;

CONSIDERANT QUE le contenu de cette résolution n'engage que le conseil municipal de la Ville de Sutton et ne préjuge en rien quant aux intentions et aux décisions des villes environnantes;

CONSIDERANT QUE la pointe hivernale de consommation électrique à Sutton est de 37,8 Méga Volts Ampères (MVA) ou de 38 Mégawatts (MW);

CONSIDERANT QUE la puissance du nouveau poste projeté serait de 273 MW soit 7 fois la puissance requise en période de pointe hivernale;

CONSIDERANT QUE la croissance de la demande d'électricité de Sutton est évaluée par Hydro Québec à 0,4% par année;

CONSIDERANT QUE la Ville de Sutton n'a pas de parc industriel pour accueillir des entreprises manufacturières;

CONSIDERANT QU'en moyenne, il se construit 34 nouvelles résidences par année et que sur une période de 10 ans, 340 résidences feraient augmenter la pointe électrique de seulement 2,5 MW;

CONSIDERANT QUE la solution transport proposée est « surdimensionnée » par rapport aux hypothèses réalistes de croissance de la demande électrique à Sutton;

CONSIDERANT QU'aucune autre option pour desservir la municipalité de Sutton n'a été étudiée en détail, ni évaluée selon des critères techniques, économiques, environnementaux et financiers;

CONSIDERANT QUE la justification du bienfondé du choix d'une nouvelle ligne biterne de 120kV et d'un nouveau poste ne peut être évaluée qu'en analysant d'autres options;

CONSIDERANT QUE l'acceptabilité sociale d'un projet majeur ne peut qu'émerger de constats documentés par des études et des données;

CONSIDERANT QUE les résidents de Sutton et particulièrement ceux de Sutton Junction ont fait connaître leurs préoccupations quant à la justification du projet et quant à la zone d'implantation du nouveau poste projeté par Hydro-

Extrait du procès-verbal

À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 2 avril 2025 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire et les membres du conseil suivants :

Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Lynda Graham, Marc-André Blain.

Assistent également à la séance le directeur général Pascal Smith, le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin, la greffière adjointe Geneviève Bonnichon, le directeur du service de sécurité publique Don Mireault et le directeur adjoint du service de sécurité publique Marc-Antoine Fortier.

Il y avait 16 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.

Québec;

Sur la proposition de Robert Benoît
Appuyé par Carole Lebel
IL EST RÉSOLU :

DE PRÉSENTER d'autres options que la seule solution transport proposée à ce jour, soit un nouveau poste et une ligne biterne à treillis métallique de 120kV pour desservir le territoire de la Ville de Sutton.

D'ANALYSER, de façon non limitative, les options suivantes pour assurer la fiabilité de l'alimentation électrique pour les clients de Sutton telles que :

- L'ajout d'un transformateur au poste de Cowansville;
- Le renforcement de la ligne actuelle à 49kV;
- L'addition d'un transformateur au poste actuel du Cœur du Village ;
- Une nouvelle ligne à 69kV;
- La construction d'un nouveau poste à 69kV;
- L'utilisation et/ou l'agrandissement de l'emprise actuelle de la ligne 49kV;
- L'ajout de bancs de condensateurs ou de batteries pour gérer la tension;
- La possibilité de boucler le poste de Sutton avec d'autres postes pour ajouter une redondance en cas de bris de la ligne de transport car le poste actuel est en antenne et en simple contingence, ce qui le rend vulnérable à de longues pannes de courant comme au cours des hivers 2023 et 2024;
- Le développement de parcs solaires qui, en complément avec une solution transport améliorée, pourrait diminuer la pointe et permettrait d'augmenter de façon importante l'autoproduction électrique dans le territoire;
- La poursuite du projet de microréseau au centre du Village afin d'améliorer la résilience de la communauté avec panneaux solaires sur les toits des immeubles municipaux et commerciaux pour diminuer la pression sur la demande d'énergie et sur la gestion des charges en période de pointe.

DE LIMITER dans tous les cas de figures, la hauteur des pylônes et des conducteurs pour préserver l'intégrité des paysages.

DE RENCONTRER les élus de la Ville de Sutton pour discuter de ces enjeux au cours des prochaines semaines.

Adoptée à l'unanimité



Extrait du procès-verbal

À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 2 avril 2025 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire et les membres du conseil suivants :

Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Lynda Graham, Marc-André Blain.

Assistent également à la séance le directeur général Pascal Smith, le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin, la greffière adjointe Geneviève Bonnichon, le directeur du service de sécurité publique Don Mireault et le directeur adjoint du service de sécurité publique Marc-Antoine Fortier.

Il y avait 16 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques